



VIE DU RÉSEAU ET SENS DE L'ACTION

Par Jean Blairon

Introduction

En tant qu'évaluateur « externe » du Réseau International des Travailleurs Sociaux de Rue, nous avons proposé une politique d'évaluation qui s'inscrit dans l'héritage international du courant institutionnaliste. Nous avons ainsi avancé qu'une évaluation digne de ce nom ne consiste pas en un « monitoring » vérifiant le respect de la programmation (notamment de la quantité d'actions menées et de leur rythme). Cette conception de l'action considère en effet que le monde n'est pas peuplé d'acteurs qui interagissent, résistent, reculent, dominant ou s'engagent : seul les protagonistes/entrepreneurs du programme évalué sont au fond considérés comme tels, mais de façon fictive puisque l'action est présentée comme dépendant de leur seule volonté/ténacité/courage, bref de leur industrieuse activité.

La « monitorisation » du monde, si elle est un éloge permanent au modèle de la « libre » entreprise, passe tout à fait à côté de la pratique et de ses enjeux réels.

Les travailleurs de rue sont bien placés, au contraire, pour connaître la réalité du monde social et des conséquences des politiques qui font de la gestion le modèle de toute pensée :

«les conséquences complètes d'une politique conçue comme gestion des équilibres économiques (au sens étroit du terme) se paient de mille façons, sous forme de coûts sociaux, psychologiques, sous forme de chômage, de maladie, de délinquance, de consommation d'alcool ou de drogue, de souffrance conduisant au ressentiment et au racisme, à la démoralisation politique, etc. »¹

En nous éloignant du modèle gestionnaire de l'évaluation, nous invitons les protagonistes du Réseau à réfléchir avec nous sur le sens et la valeur de leur action, à partir de plusieurs trames d'interrogations. Celle qui est proposée ici concerne le programme 2012 du Réseau en tant qu'il peut constituer la colonne vertébrale des échanges constitutifs de celui-ci, mais tout aussi bien un corps étranger plus ou moins bien supporté.

Cette trame part du constat que le Réseau, via le programme « Progress », est dans une situation de stabilisation partielle (essentiellement pour les protagonistes européens), stabilisation qui est assortie d'une inscription dans les politiques sociales européennes, dont il convient d'observer les effets.

Les questions qui se posent au niveau des bénéficiaires du Réseau

La préoccupation centrale est ici de savoir si les actions menées ne s'inscrivent pas dans le registre du leurre, voire du renforcement de la domination qu'ils subissent.

On peut de fait être très perplexe devant la dérive de bien des politiques sociales.

Elles masquent en effet le **désinvestissement de l'Etat** sous des « réformes » qui consistent à dédouaner la solidarité collective de ses engagements au profit d'une « responsabilisation » des individus mêmes qui subissent le poids des conséquences de l'économisme (tel que critiqué par Pierre Bourdieu). Cette « responsabilisation », souvent impossible à mettre en œuvre par les bénéficiaires d'ailleurs, est versée dans le registre moral et elle cautionne les contrôles et exclusions accrus, en les parant d'une justification de « lutte contre la fraude sociale ». Il ne reste plus qu'à rester immoralement dans le registre moral pour déployer des politiques

1. P. Bourdieu, *Interventions, Science sociale et action politique*, Marseille, Agone, 2002, p. 242.



« humanitaires » qui, d'une part, ne s'attaquent pas aux causes structurelles de la domination sociale, et, d'autre part, réalisent une manière de « blanchiment » d'une partie de l'argent issu de la fraude fiscale.

Même si ces politiques sont difficiles à combattre, et si les causes structurelles qui les rendent possibles sont difficiles à enrayer, la question qui se pose aux acteurs du Réseau est double :

- saisissent-ils tous les espaces et toutes les marges de manœuvre, aussi minces soient-ils ? (les identifient-ils ? Construisent-ils une stratégie en la matière?) ;
- résistent-ils à la transformation du sens de l'action sociale dont nous avons essayé de décrire ci-dessus les éléments constitutifs ?

Les questions qui se posent au niveau des pratiques des acteurs du Réseau

La contractualisation des acteurs associatifs avec les pouvoirs publics, qui acceptent de financer certaines des actions de ceux-ci moyennant un accord sur leur pertinence, peut être l'occasion de belles complémentarités. Par exemple, les acteurs associatifs peuvent offrir aux pouvoirs publics toute leur souplesse et toute leur créativité, ils peuvent s'appuyer sur une connaissance réelle du monde social et, enfin, ils peuvent offrir aux bénéficiaires un cadre qui laisse une place à leur liberté². Les pouvoirs publics, quant à eux, lorsqu'ils se portent garants de l'intérêt général, peuvent permettre d'éviter que ne se mènent que des actions corporatistes ou que des actions pour des causes séduisantes (permettant une plus-value d'émotion ou de blanchiment)³.

Mais cette contractualisation peut aussi se révéler porteuse d'effets pervers. Nous en identifions au moins trois ; il appartient aux membres du Réseau de tenter de prévenir leur apparition

- La contractualisation peut imposer une manière de « bougisme » (c'est-à-dire de renouvellement artificiel des actions) ; c'est notamment le cas lorsque le financement est conditionné à des « innovations » à répétition, qui ont surtout comme conséquence d'épuiser les acteurs et de les détourner des demandes qui leur sont exprimées. Le « bougisme » fait partie intégrante du modèle gestionnaire. La sociologue du travail Danièle Linhart relate ainsi que les cadres supérieurs bougent tous les trois ans en moyenne, ce qui leur permet d'échapper à l'obligation de nouer des liens et de respecter les acteurs en place et de ne pas voir et encore moins de supporter les conséquences, parfois désastreuses, des « réformes » ou des « innovations » qu'ils affectent d' « implémenter ».
- Un autre effet pervers est la déportation de l'énergie associative vers des actions périphériques aux luttes qu'elle entend mener et qui peuvent manquer de moyens financiers. Le piège est redoutable : pour conquérir ces moyens manquants, l'action associative s'inscrit dans

2. Nous avons montré que cette dernière condition était indispensable en ce qui concerne le travail de rue, qui consiste à construire une forme de coopération improbable avec des bénéficiaires que les risques de désaffiliation et de perte de protection sociale conduisent à une méfiance généralisée vis-à-vis des agents de l'Etat.

3. C'est bien le sens de la « charte associative » adoptée il y a plusieurs années par les gouvernements de la Fédération Wallonie-Bruxelles, mais qui n'est pas encore traduite dans les faits...



des appels à projets indiquant des thématiques voire des voies à suivre et toute l'énergie est utilisée à réaliser ces actions périphériques, alors que le centre de l'action se vide peu à peu, parce que les forces qu'elle exigerait sont distraites dans la course aux moyens. Le concours interne au Réseau se doit d'échapper à ce danger.

- Enfin, lorsque la contractualisation exige, comme preuve de la qualité de la demande associative, une forte planification (un plan quinquennal par exemple), le risque est évidemment, ce qui est un comble pour l'action associative, de ne plus être sensible aux demandes émergentes, non prévues ou de sous-estimer les aléas auxquels toute action réelle est soumise.

Les questions qui se posent au niveau de la vie du Réseau et de son cadre organisateur

La contractualisation avec les pouvoirs publics, ici européens, offre des moyens sans lesquels l'action se réduirait probablement à de l'incantation. La répartition de ces moyens entre des associations dont le niveau de financement structurel, national ou local, peut être très inégal pose évidemment un certain nombre de questions. Les moyens supplémentaires qu'octroie le programme Progress peuvent-ils être utilisés pour développer le réseau de façon **durable** ?

Cette question concerne notamment la construction d'un « capital culturel » commun entre les travailleurs de rue de tous les pays ; est-ce que les guides méthodologiques permettent à la fois la mobilisation de tous et le partage des connaissances (on pourra être particulièrement attentif à la manière dont se réalisera la collecte de données, qui paraît un bon analyseur de cette dimension) ?

Par ailleurs, le projet d'un « Institut international » semble constituer à terme l'enjeu sur lequel convergeront les efforts en matière de capital culturel : sera-t-il suffisamment homologique avec la réalité du travail de rue lui-même ? Aura-t-il une dimension et un rayonnement suffisants (un trop grand écart entre les espérances qui y sont investies et les possibilités auxquelles il ouvrira effectivement constituerait un signal négatif) ?

Au-delà de la question du capital culturel commun, on peut se demander si le Réseau a ou commence à avoir un poids symbolique significatif suffisant pour influencer diverses réalités nationales : a-t-on des exemples qui le laissent entendre ou faut-il plutôt considérer que le renforcement que permet le Réseau se « limite » à un soutien de ses membres exclusivement (ce qui ne serait déjà pas négligeable) ?

Une attention particulière devra être aussi accordée à l'**articulation** entre les différents niveaux de pilotage, d'initiative et de coordination : équipe de coordination chargée de « volets » particuliers, chargés de mission, groupe des coordinateurs européens, groupe pilote international. Les questions suivantes mériteraient sans doute d'être abordées à mi-2012.

- Quel est le ou quels sont les centre(s) de gravité réel(s) de la vie du Réseau en tant que tel (par exemple les « activités » n'absorbent-elles pas toute l'énergie, au détriment de la réflexion sur le sens de l'action et de la construction d'une appartenance ; au contraire, les activités constituent-elles un « point de passage concret » qui fait exister le Réseau et



Vie du Réseau et sens de l'action

le rend de plus en plus incontournable, ce qui veut dire que ses protagonistes « lient leur sort » à son existence ?) ?

- La répartition des rôles réussit-elle un équilibre entre pilotage (conduite et contrôle des actions auxquelles on s'est engagés) et participation (vie du Réseau en dehors du programme Progress lui-même) ?
- Un « communalisme » (nous nous référons ici au programme de ce qui peut être considéré comme le modèle d'un « gouvernement de rue », la Commune de Paris) suffisant existe-t-il avec les membres non couverts par le financement de Progress ? Sur quoi joue-t-on la solidarité avec eux ? Une autre manière d'aborder la question est de voir comment s'articulent les intérêts privés des uns et des autres et l'intérêt collectif.

Les questions qui se posent au niveau des politiques dans lesquelles on s'inscrit ou que l'on récuse

Nous avons formulé ci-dessus des interrogations lourdes à propos des orientations que suivent les politiques sociales européennes aujourd'hui. Ce n'est certes pas en se désengageant et en se repliant que l'on a quelque chance d'influer sur une orientation. Il reste qu'il conviendra de se demander si l'on n'est pas contraint de « faire la part du feu » de façon excessive par rapport à l'édifice que constitue le Réseau. Un indicateur brutal s'impose dans ce domaine : peut-on être entendus par les pouvoirs subsidiaires dans la logique qui fonde notre identité (s'y ouvrent-ils?) ou est-on contraints de ruser excessivement par rapport à la réalité de l'action ? A un autre point de vue, la question des alliances avec d'autres acteurs est cruciale. Un relevé des investissements stratégiques que l'on consentira en la matière pourrait s'avérer instructif : vise-t-on d'autres réseaux proches des thématiques que l'on traite ? des alliances avec des acteurs capables d'infléchir des politiques structurelles (comme un syndicat européen)? Une articulation d'alliances ?

Les questions qui se posent au niveau de l'environnement

Abordons maintenant les rapports du Réseau à son environnement (environnement qui nous influence tous et que nous contribuons plus ou moins à façonner).

Il convient ici de se référer nous semble-t-il au concept de « transversalité négative » de René Lourau. Cet analyste institutionnel a en effet démontré que les institutions pouvaient, au-delà de leur fonction officielle, remplir des fonctions officieuses dont elles ont tendance à nier l'existence. Ainsi de l'institution scolaire des années soixante qui pouvait avoir comme fonction officieuse (pratiquant en cela une transversalité déniée ou « négative ») de préparer les futurs citoyens à l'obéissance vis-à-vis de l'ordre établi.

Nous ne sommes plus, en général, dans des sociétés d'ordre excessif, mais bien dans des sociétés de changement imposé, de mouvement imposé (les populations Roms en Europe en constituent le meilleur analyseur). La domination s'est faite plus soft et plus complexe, mais elle n'en est pas moins prégnante.

Les institutions de travail social sont traversées dans ce contexte par une transversalité négative



d'un nouveau genre : elles doivent se faire le relais des nouvelles normes de « liberté » : prendre « son » sort en mains, se définir des « projets » (comme si le monde n'attendait qu'eux et qu'il suffisait de les formuler pour les rendre possibles). En d'autres mots, les institutions sociales doivent remplir comme fonction officieuse (et déniée) de diffuser les normes de la « libre » entreprise et de la « volonté qu'il n'y a qu'à mobiliser ».

Les jeunes et les familles rejetés d'une société en voie de désintégration peuvent ainsi se voir accusés de n'en pas faire assez pour « s'en sortir ».

Un des piliers de cette transversalité négative est l'introduction, comme nous l'avons vu ci-dessus, d'une logique gestionnaire dans la pratique associative, agissant comme un véritable cheval de Troie. On pourra par exemple être attentifs au module « marketing social » dont la réalisation est projetée en 2012 pour mesurer la « sensibilité » du Réseau aux sirènes du néo-management.

Les questions qui se posent au niveau des théories qui portent le Réseau

Enfin, l'appartenance des membres du Réseau à une « identité » commune et la fidélité de celui-ci à ses engagements fondateurs (dont sa Charte s'est faite la traductrice) pourra se jauger à l'explicitation et l'adoption plus ou moins profonde et plus ou moins consciente de repères théoriques communs.

Nous ne voulons pas sous-entendre ici que la théorie guide l'action, mais nous voulons simplement suggérer que la capacité des membres du Réseau à expliciter ensemble les orientations engagées dans l'action des uns et des autres pourra être un élément déterminant d'une extension ou d'une stabilisation du Réseau qui ne diluera pas la force de son appartenance. Parmi les éléments théoriques qui pourraient être investigués de la sorte, à ce moment de la vie du Réseau où il a adopté son programme 2012, nous pensons essentiellement à la conception de l'Etat national et supra-national, aux composantes du fonctionnement d'un réseau de mobilisation, aux controverses qui déterminent la conception même des problèmes sociaux, comme la question de la pauvreté (nous consacrerons notre dernière proposition évaluative de 2011 à cette question, pour donner un exemple de ce type de travail).

Conclusion

En proposant ce type de trame interrogative comme support pour une évaluation, nous ne postulons pas que ces questions sont absentes de la conscience des acteurs. Nous pensons simplement que l'adoption collective et simultanée de semblables questions « politiques » par tous les membres du Réseau permettra une régulation de la vie du Réseau en mettant au cœur des préoccupations le sens de l'action. Nous espérons que cette trame, éventuellement amendée, pourra faire l'objet d'une récolte de données dans les années qui suivent, de telle manière que le Réseau s'assure de sa capacité à définir en toute autonomie son centre de gravité et ses orientations, en investissant dans un recul réflexif et critique sur ses pratiques, son fonctionnement, son rapport à la puissance publique et sa contribution à la construction de la société.